

INOBACT

DETERGENT DESINFECTANT NON PARFUME

Version n°1 applicable le 10/07/2019

APPLICATIONS

INOBACT est un détergent bactéricide, fongicide, virucide destiné à l'entretien et la désinfection des surfaces et du matériel non médical. INOBACT est utilisable sur toutes surfaces et permet d'obtenir en un seul passage une hygiène absolue. Il est efficace sur les virus de l'hépatite B et du SIDA, Polio, Adeno virus, rota virus, Grippe aviaire.

CONSEILS D'UTILISATION

Zone à Traiter	Méthode d'application	Dilution
Surfaces & Matériels non médical	<p>>Appliquer INOBACT à l'aide d'une microfibre ou d'un balai à plat, après l'avoir dilué dans de l'eau tiède.</p> <p>>Ne nécessite pas de rinçage sauf en cas d'utilisation pour la désinfection de jouets ou de matériels pouvant être portés à la bouche par des enfants.</p> <p>>Une application par trempage ou pulvérisation est possible.</p>	De 0.5 à 4% soit 5 à 40 ml par litre d'eau.

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect : Liquide limpide
Couleur : Incolore
Caractéristique

pH pur: 12.9 ± 0,5
Densité: 1.06 ± 0,01g/cm³

ELIMINATION – BIODEGRADABILITE

Filière d'élimination :
Le petit plus Eco-responsable :
Biodégradabilité :

Emballage vide vers la filière de recyclage plastique
Rincer l'emballage à la dernière utilisation
Contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.

CONDITIONNEMENT

Bidon	1L	5L
Carton	12x1L	4x5L
Recommandations :	Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs. DLUO : 2 ans.	

INOBACT

DETERGENT DESINFECTANT NON PARFUME

Version n°1 applicable le 10/07/2019

RÉGLEMENTATION

Dangereux – Respecter les précautions d'emploi.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Usage strictement professionnel.

Activité	Dilution	Temps de contact	Normes	Souches
Bactéricide	0.5% (condition de saleté)	5 min	EN 1276	P. Aeruginosa – S. Aureus -E. Coli –E. Hirae
	1.5% (condition de saleté)	1 min		
	2% (condition de saleté)	5 min	EN 13697	P. Aeruginosa – S. Aureus –E. Coli –E. Hirae
Fongicide	0.5%(condition de saleté)	15 min	EN 1650	A. Niger – C. Albicans
	4% (condition de saleté)	15 min	EN 13697	A. Niger – C. Albicans
Virucide	4% (propreté) 6% (saleté)	30 min 120 min	EN 14476	Polio virus – Rota virus - Adeno virus Hépatite B - HIV
	1% (saleté) 0.5% (saleté)	10 min 30 min	EN 14476	Grippe Aviaire
	0.5% (saleté)	15 min	EN 14476	H1N1
Substance active TP2 : « Chlorure de Didécylidiméthyl ammonium » : 6.93% (m/m)				

Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité. Fabriqué en France.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy : + 33 (0)3 83 22 50 50.